



Le carnet de notes

Parution bimestrielle

Mars 2012 - **N°1**

Sommaire :

>Le carnet de notes des parents	P 1
>Tarifs de restauration des écoles	P 1
>Conseil Municipal Enfant	P 2
>Quel nom pour les écoles ?	P 2
>La commission enseignement : quel est son rôle	P 2
>La ville s'implique pour les écoles	P 3
>La sécurité aux abords de écoles	P 3
>Les brèves	P 3
>Blagues d'école	P 4
>Santé des enfants	P 4

Parcours du Cœur

Dimanche 1er avril, faites du sport avec vos enfants !

Rendez-vous à 9 h devant le Centre Social Debussy pour un parcours à pied ou en vélo !



Nouveau : «Le carnet de notes» des parents d'élèves

La « commission Enseignement » de la ville de Pont-Sainte -Marie, réunie le jeudi 9 février, a travaillé à partir d'un ordre du jour chargé.

A l'ordre du jour, notamment, une réflexion sur l'importance de communiquer davantage avec les parents d'élèves afin de mieux les informer de la manière dont la ville investit et s'implique au bénéfice des écoles et des élèves. Ainsi, à l'unanimité des membres présents, il a été proposé de diffuser aux parents d'élèves un «carnet de notes» dans lequel ils trouveront des informations relatives à tout ce que la ville met en place pour accompagner la réussite des élèves des écoles de la commune: horaires, tarifs de restauration, fonctionnement du service périscolaire, nouveautés à la bibliothèque,



**«Le carnet de notes»
une parution bimestrielle
pour l'information des
parents d'élèves des écoles**

conseil municipal des enfants... Et pourquoi pas, toutes informations que vous pourriez nous suggérer et qui intéressent l'ensemble des parents. Cette proposition de la commission enseignement a été

présentée aux élus du Conseil municipal lors de sa séance du 28 février.

Vous trouverez, dans ce premier numéro, quelques informations ainsi que des décisions arrêtées lors du conseil municipal du 28 février concernant les écoles.

Nous espérons que ce «carnet de notes» répondra à vos attentes. Blandine MOUTON, qui travaille au service périscolaire, est à votre disposition pour recevoir toute idée que vous pourriez proposer et qui vous semble mériter d'être reprise lors de nos prochaines parutions.

Bonne lecture à tous !



Tarifs de restauration des écoles : pas d'augmentation



Le coût des repas proposés par notre prestataire a été augmenté au 1er janvier 2012

pour la ville. Mais le 9 février dernier, la Commission Enseignement, à l'unanimité des membres, a donné un avis favorable pour un maintien des tarifs actuels.

Aussi, s'appuyant sur cet avis favorable, le Conseil Municipal réuni le 28 février, a décidé à l'unanimité ne pas répercuter l'augmentation du coût des repas sur les tarifs payés par les

parents.

Une bonne nouvelle pour ces familles qui ont inscrit leur enfant à la restauration scolaire !



Conseil Municipal des Enfants

Les élèves des classes de CMI/CM2 des écoles ainsi que ceux des classes de 6ème et 5ème du collège Eurêka ont élu leurs représentants au CME !



Félicitations à tous les nouveaux Elus !



Le 6 février dernier, les jeunes élus du conseil municipal des enfants se sont retrouvés à la salle Jaffiol de la mairie pour leur première réunion présidée officiellement par Pascal LANDREAT, le Maire de Pont-Sainte-Marie. La réunion s'est déroulée en présence de Marie GRAFTEAUX-PAILLARD, Maire Adjointe chargée de l'enseignement et de la vie

citoyenne, ainsi que de nombreux élus et parents.

Les objectifs du CME sont de donner plus de place aux enfants en leur ouvrant un espace d'expression et en leur permettant de participer à la vie de la ville.

Les thèmes de travail sont nombreux: environnement, solidarité, problèmes d'incivilités, Aires de jeu... Blandine MOUTON, qui anime les réunions du CME, a rappelé l'importance de la présence de tous lors des réunions mensuelles.

Ont été élus membres du conseil municipal des enfants : My Tam


Richot, Leona Signori, Jordana Ruelle, Adrien Gardienet, Isabelle To, Camille Gerrandes Riberro, Myriam Laanaya, Ilona Gouzien, C et M Fernandes Riberro, Jules Bourcier, Timothée Champeau, Luciano Griffith, E. Yiapandé Marchand



Les parents d'élèves seront bientôt sollicités pour donner leur avis !



Quel nom pour les écoles de Pont Sainte Marie ?

 En septembre 2009, les deux groupes scolaires élémentaires ont fusionné de même que les deux groupes scolaires des classes maternelles.



Aujourd'hui, la ville de Pont-Sainte-Marie doit réfléchir à leur donner un nouveau nom.

Qui donnera son nom à nos écoles ?

Un homme ou une femme politique qui ont marqué la commune ou le département ?

Un artiste, un poète, un écrivain ?

Un scientifique qui a fait une découverte importante pour notre société ?

La commission Enseignement engagera bientôt un travail de réflexion et a déjà prévu d'y associer les parents d'élèves et les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.

L'idée est d'abord de recueillir des propositions puis de procéder à un vote qui devra ensuite être étudié par les Elus du Conseil Municipal.

La Commission Enseignement : quel est son rôle ?

La commission Enseignement se réunit très régulièrement à la mairie.

Elle est présidée par un Maire Adjoint qui est assisté de plusieurs conseillers municipaux.

La commission Enseignement étudie tous les dossiers qui traitent de l'école et de son fonctionnement : entretien des bâtiments, sécurité aux abords des écoles, étude des tarifs restauration, participation de la

ville au budget des écoles, participation de la ville aux Conseils d'Ecole...

Les propositions de la commission sont ensuite étudiées en réunion de Conseil municipal.

A Pont-Sainte-Marie, c'est Marie GRAFTEAUX-PAILLARD, Maire Adjointe chargée de l'Enseignement, qui préside cette commission. Elle est accompagnée de plusieurs conseillers municipaux : Jean-

Michel PALENGAT, Josiane RICARD, Danielle ROUSSARD, Janine PINKOWICZ, Nicole BARBERY, Christine CHAMPEAU, Odile JOURD'HEUILLE, Hamida HENRY.

Ces différents conseillers municipaux sont à votre écoute pour tout ce qui concerne le fonctionnement des écoles.



**Marie Grafteaux-Paillard
Maire adjointe à
l'enseignement**

La ville s'implique pour les écoles



Restauration scolaire :

Afin de permettre aux enfants qui déjeunent à la cantine le midi de ne pas prendre le risque de tacher leur vêtements pendant le repas, la ville a acheté des serviettes de table pour les tout petits.

Les services techniques sont chargés de réaliser des casiers pour le rangement afin que les normes d'hygiène soient respectées.



Chauffage :

Nous avons été nombreux à souffrir de la récente période de grand froid.

La ville de Pont-Sainte-Marie n'a pas échappé aux désagréments causés par le froid et a du faire face à une panne de chauffage dans les écoles le 6 février dernier. L'intervention rapide de l'entreprise et des services municipaux a permis de relancer le chauffage rapidement et la situation est redevenue normale dans la journée.

Médiathèque : La médiathèque de Pont-Sainte-Marie, dont l'annexe se situe dans les locaux des groupes scolaires, propose régulièrement des nouveautés mises à disposition des élèves et des adultes.

Pensez à aller vous y inscrire !



Vacances de printemps

Fin des cours :
samedi 21 avril 2012

Reprise des cours :
lundi 7 mai 2012

Vacances d'été

Fin des cours :
jeudi 5 juillet 2012

Reprise des cours :
mardi 4 septembre 2012

La sécurité aux abords des écoles



Les rentrées et sorties d'élèves rue Jean Jaurès et rue Sarraill sont toujours un moment de circulation intense qui peut mettre en danger la sécurité de tous, parents et enfants.

La ville met tout en œuvre pour accompagner ces moments d'affluence et faire respecter les règles de sécurité : mise à disposition de personnel, ralentisseurs, feux tricolores... Une aire de stationnement minute est actuellement à l'étude rue Sarraill. Mais chacun sait que la meilleure des préventions reste le respect des règles de stationnement et la maîtrise de la vitesse de son véhicule qui sont

indissociables de la sécurité de tous.

Le respect des règles par les adultes en présence des enfants, c'est l'exemple que nous leur donnons face aux contraintes auxquelles ils auront à faire face dans la vie. Mais c'est aussi et surtout, parce que la sécurité et la vie de nos enfants le valent bien... Pour la vie de nos enfants, respectons le code de la route aux abords des écoles !

Une aire de « stationnement minute » pour contribuer à la sécurité des enfants de Pont Sainte Marie : l'étude est en cours !



Les brèves



Pendant deux semaines, la ville a proposé aux enfants des écoles de se rendre à la salle des fêtes pour admirer l'exposition des Talents Pontois. Après l'exposition, les enfants pouvaient poser leur main sur une toile fixée au mur et y laisser leur empreinte. Peut-être une belle occasion de faire naître de jeunes et nouveaux talents...



L'entrée en 6ème au collège Eurêka, ça va se passer comment ? Quelles matières va-t-on étudier ? Quels sont les horaires ? Est-ce qu'on peut prendre ses repas sur place ? Qui surveille les élèves ?



Le collège Eurêka a invité les parents des élèves de CM2 à se rendre au collège le 16 février dernier pour les informer des bonnes conditions de travail qui permettent au collège d'obtenir de bons résultats pour ses élèves.

Les parents des élèves de CM2 pourront inscrire leur enfant en 6ème lors de la matinée d'inscription prévue le **samedi 2 juin au collège Eurêka.**



Les Talents Pontois, peut-être une belle occasion de faire naître de jeunes talents parmi les enfants des écoles...



Blagues d'école

😊 Une petite fille rentre de l'école et demande à son père :
- Tu connais la dernière ?
Son père lui répond
- non ?
La petite fille dit alors :
- Ben c'est moi !

😊 La Maîtresse demande à Albert :
- Albert, voudrais-tu aller au tableau et nous montrer sur la carte géographique où se situe l'Amérique.
Albert se lève, va au tableau, puis pose le doigt sur l'Amérique. La Maîtresse reprend alors la parole:
- Maintenant que vous savez tous où se trouve l'Amérique, Pourriez-vous me dire qui l'a découverte ?
Toute la classe crie en cœur :
- C'est Albert, M'dame !

Parution bimestrielle

Mairie de Pont Sainte Marie
Place LANGLOIS
10150 Pont-Sainte-Marie

Téléphone : 03.25.81.20.54
Télécopie : 03 25 80 07 49
plandre@wanadoo.fr

**D'autres
informations sur le
site de la ville de
Pont Sainte Marie
[www.pont-sainte-
marie.com](http://www.pont-sainte-marie.com)**



Santé des enfants

🙄 **Foulard, tomate... Attention aux jeux dangereux !**

Foulard, tomate,... ces pratiques dangereuses portent de nombreux noms. Chaque année en France, des enfants se retrouvent aux urgences pour avoir mené un simple jeu un peu trop loin.

Il est normal pour les enfants de tester les limites, et d'adopter des conduites à risques. Mais parfois, ils peuvent se faire entraîner et ne pas connaître les dangers réels de leurs activités. C'est le cas de certains jeux dangereux, qu'il s'agisse de violence gratuite ou de pratiques d'étranglement comme « **le jeu de la tomate** », qui visent à rechercher des sensations.

Comment protéger ses bambins ? Peut-on prévenir ces comportements ? Comment prévenir ces comportements ?

C'est certes difficile, car en voulant prévenir, les parents risquent d'inciter les enfants, leur donnant l'idée d'essayer. Le meilleur moyen d'aider l'enfant à éviter les risques est donc de le responsabiliser, de dialoguer avec lui et l'inciter à se poser des questions sur les conséquences de ce qu'on peut lui proposer.

Et le point essentiel est de lui apprendre à savoir dire non, surtout lorsque ses autres camarades le poussent avec un "t'es pas cap" !



Vous pourrez retrouver toute la vie de la commune de Pont-Sainte-Marie sur le bulletin municipal distribué dans vos boîtes aux lettres